

**16.3289****Motion Imark Christian.****Die Verwendung von Steuergeldern
für Rassismus, Antisemitismus
und Hetze konsequent unterbinden****Motion Imark Christian.****Couper court au détournement
des deniers publics
à des fins de racisme, d'antisémitisme
et d'incitation à la haine****CHRONOLOGIE**

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 08.03.17

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 13.06.17

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 27.09.17

Imark Christian (V, SO): Ich möchte Ihnen zunächst die Gründe darlegen, weshalb diese Motion überhaupt entstanden ist. Wir haben sehr oft versucht, mit parlamentarischen Anfragen und brieflicher Korrespondenz zu erreichen, dass die Schweizer Regierung und das entsprechende Departement zu den konkreten Vorwürfen Stellung beziehen und die

AB 2017 N 269 / BO 2017 N 269

Sachverhalte aus ihrer Sichtweise darstellen – bisher leider ohne Erfolg. Die Schweiz unterstützt zum Beispiel folgende NGO direkt oder indirekt mit zig Millionen Schweizerfranken: Badil, Addameer, Al-Haq, Al Mezan, Breaking the Silence, Gaza Community Mental Health Programme, Adalah, Zochrot und Israel Social TV. Das sind Organisationen, die Boykott und Sanktionen gegen Israel fordern und betreiben, die Anti-Israel-Hetze, juristische Kriegsführung sowie Antizionismus- und Rassismuskampagnen betreiben, zur Zerstörung des Staates Israel aufrufen oder teilweise sogar direkte Verbindungen zu Terrororganisationen haben.

Entschuldigen Sie bitte, Herr Bundesrat, aber auf all diese konkreten Vorwürfe konnten Sie uns bisher nie glaubhaft darlegen, dass sie nicht zutreffen oder dass Sie willens wären, die Unterstützung dieser Organisationen durch die Schweiz zu überdenken. Ich habe viele Gespräche geführt, unter anderem mit hohen israelischen Repräsentanten, aber auch mit einfachen Bürgern von Israel. Diese haben mir alle bestätigt, dass einzelne Geschäfte der Schweiz mit NGO als einseitige Parteiergreifung innerhalb des Nahostkonfliktes verstanden werden, teilweise sogar als Provokation aufgefasst werden.

Die Schweizer Aussenpolitik ist nicht glaubwürdig, wenn sie Organisationen unterstützt, welche die Existenz des souveränen und demokratischen Staates Israel nicht anerkennen und diesen sogar boykottieren.

Wir alle, die wir hier drin sitzen, sind der Schweizer Bürgerin, dem Schweizer Bürger Rechenschaft schuldig und keinen anderen Personen und Gremien dieser Welt. Wir haben die Pflicht, unseren Steuerzahlern zu erklären, warum ein Teil ihres hart erarbeiteten Einkommens für die internationale Friedensförderung eingesetzt werden soll. Wir haben die Verantwortung dafür, dass dieses Geld tatsächlich für den Frieden verwendet wird und dass diese Friedensförderung glaubwürdig und von allen Seiten anerkannt ist.

Oft wird in diesem Konflikt juristisch argumentiert. Aber niemand scheint sich zu fragen, welcher Volksentscheid oder nur schon welche demokratisch legitimierte Organisation uns das Recht dazu gibt, solche Geschäfte zu tätigen. Auch wenn Boykottaktionen und Hetze gegen einen souveränen Staat nicht explizit völkerrechtswidrig sind, müssen wir uns in unserer unabhängigen und neutralen Position doch ernsthaft fragen, ob wir uns die Unterstützung solcher Aktionen leisten können und wollen.

Ich selber masse mir nicht an, für diesen lang andauernden Konflikt im Nahen Osten eine Lösung auf dem Silbertablett servieren zu können. Die vorliegende Motion möchte keinesfalls unterbinden, dass sich die Schweiz



mit Steuergeldern aktiv für den Frieden auf der Welt einsetzt. Im Gegenteil: Wenn der Wille auf beiden Seiten vorhanden ist, Frieden zu finden, damit Völker und Menschen in Zukunft in Frieden leben können, dann soll die Schweiz ihren Beitrag dazu leisten.

Es liegt daher im ureigensten Interesse der Schweiz, dass die Partner, mit denen man auf internationaler Ebene kooperiert, sorgfältig ausgewählt sind und auch laufend überprüft werden. Wie man es nicht ablehnen kann, dass die Partner der Schweiz rassistisch, antisemitisch oder hetzerisch tätig sein dürfen, versteht kein Mensch: Niemand versteht das. Die Schweiz hat nicht nur gegenüber ihren Steuerzahlern eine grosse Verantwortung, sondern auch als neutrales Land. Wenn unser Land einseitig Aussenpolitik betreibt, werden wir niemals Frieden schaffen, sondern wir werden im Gegenteil den Konflikt weiter anheizen, bis das Blut auch an unseren eigenen Händen klebt.

Ich sehe in diesem Konflikt auf der einen Seite Menschen, die keine Perspektive haben und dazu verdammt sind, in ihrem eigenen Gefängnis zu leben. Auf der anderen Seite sehe ich Menschen, die sich jeden Tag davor fürchten, ihr eigenes Leben oder ihre Freunde und Angehörigen zu verlieren. Ich glaube, dieser Konflikt kann weder mit juristischer noch mit religiöser oder historischer Argumentation gelöst werden. Ich glaube, dass es dazu einfach Menschen braucht, die den bedingungslosen Willen haben, in Freiheit und Frieden zu leben. Umso mehr muss die Schweiz als glaubwürdiges, unabhängiges und neutrales Land darauf achten, dass wir mit Menschen arbeiten, die diesen Willen haben – und nicht mit Menschen, die ihre Kraft in Hass und Zerstörung investieren.

Aus diesen Gründen ist es wichtig, dass die Schweiz ihre Partner sorgfältig auswählt. Besten Dank für Ihre Unterstützung.

Burkhalter Didier, conseiller fédéral: Le monde est un petit peu plus compliqué que cela. On ne travaille pas seulement avec des gens qui veulent la paix ou avec des gens qui adorent susciter la haine. Il y a énormément de frustrations dans ce monde, de situations terrifiantes où les gens risquent de passer d'un sentiment à l'autre. C'est précisément tout l'art de la diplomatie et de l'engagement en matière de coopération internationale que d'essayer de comprendre les situations et de soutenir les sociétés civiles pour qu'elles réagissent, non pas par la violence, mais en trouvant des solutions de vie commune. C'est exactement ce que nous faisons.

La motion vise à modifier la législation pour empêcher le subventionnement d'organisations qui appellent à l'incitation à la haine ou au boycott. Quand on doit se prononcer sur une motion, il faut en examiner le texte. Donc, la présente motion nous charge de modifier la législation dans ce sens. Ce n'est pas nécessaire, et ce pour différentes raisons.

Premièrement, la Suisse ne soutient pas d'organisations qui incitent à la haine ou au racisme. Elle n'est pas associée à des mouvements de boycott de type BDS – Boycott Désinvestissement Sanctions.

Deuxièmement, la législation pour encadrer cet aspect existe déjà, en particulier l'ordonnance sur la coopération au développement, qui règle la possibilité de collaborer avec des ONG et le contrôle de l'attribution des moyens financiers.

Enfin, les instruments concrets pour la gestion de cette problématique délicate existent déjà. Il y a d'abord des stratégies par pays et par région. Ensuite, il y a toute une série d'instruments de contrôle – je n'entrerai pas dans les détails: dialogues et visites, comptes-rendus des programmes et rapports financiers annuels, audits externes sur une base annuelle, évaluations externes régulières, présence de membres du personnel de la Confédération dans les pays prioritaires. Tout cela existe déjà.

J'aimerais préciser quelques éléments sur un certain nombre de dossiers, qui ont parfois été évoqués de manière assez unilatérale. Je commence par un dossier qui ne se rapporte pas à une organisation non gouvernementale, mais à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui est d'ailleurs dirigé par un Suisse. Le Conseil fédéral a pris connaissance des allégations contenues dans le rapport de l'ONG UN Watch, selon lesquelles des employés de l'UNRWA auraient propagé des messages racistes, antisémites, par le biais des réseaux sociaux.

Le Conseil fédéral condamne cela de la façon la plus sévère. Toutefois, ce n'est pas parce qu'il se passe quelque chose avec l'un ou l'autre des membres d'une organisation qu'il faut tout de suite condamner l'organisation. Il faut considérer les choses de façon plus nuancée et tenir compte de la réalité de cette région du monde, qui est une véritable poudrière. Or, l'UNRWA joue un très grand rôle pour éviter que la poudrière devienne encore plus dangereuse. Nous condamnons ces formes de racisme et d'antisémitisme. Dans notre dialogue avec cette organisation, nous accordons une importance particulière au plein respect du principe de neutralité par l'office et par ses employés. Le département a ouvert la discussion avec l'UNRWA, également sur les cas mentionnés, et un examen de ces allégations est en cours. Donc, nous attendons de nos partenaires, comme de cette organisation, qu'ils mènent des enquêtes et qu'ils prennent des mesures disciplinaires



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Frühjahrssession 2017 • Achte Sitzung • 08.03.17 • 08h00 • 16.3289
Conseil national • Session de printemps 2017 • Huitième séance • 08.03.17 • 08h00 • 16.3289



si les faits allégués sont avérés.

Pour ce qui concerne l'UNRWA, nous continuerons, en revanche, de nous focaliser sur l'essentiel dans ce dossier, par exemple sur le fait qu'elle fournit un apport capital dans la région. Si vous êtes allés dans la région, vous aurez certainement vu que si des centaines de milliers de jeunes réfugiés palestiniens ont des perspectives, c'est uniquement grâce au travail de cette organisation, ce qui permet de prévenir leur glissement vers des tendances extrémistes.

AB 2017 N 270 / BO 2017 N 270

Nous estimons que ce travail de l'UNRWA est tout simplement indispensable, pour des raisons de sécurité et pour Israël – j'y reviendrai. Israël a en effet tout intérêt à ce que nous puissions poursuivre ce travail, tout en éliminant évidemment les pires tendances de cette organisation – par exemple, dans son personnel –, mais en maintenant l'essentiel du travail, lequel donne, par exemple, la possibilité d'aller à l'école à toute une série de personnes.

En ce qui concerne plus généralement le conflit israélo-palestinien, la Suisse s'engage pour la promotion de la paix. Elle le fait, précisément, avec ces moyens, et milite pour le respect du droit international par toutes les parties au conflit. Nous collaborons à cette fin en effet avec des organisations partenaires, y compris les ONG que vous avez citées, lesquelles sont israéliennes et palestiniennes. L'organisation "Breaking the Silence", pour prendre un exemple, est israélienne. Or, elle fait exactement ce que nous souhaitons. C'est une organisation qui promeut la liberté d'expression des soldats. Nous qui sommes dans un pays doté d'une armée de milice et qui jouissons de la liberté d'expression partout, nous souhaitons cela, et c'est exactement ce que "Breaking the Silence" fait. Il est assez étonnant de constater, venant de la Suisse – qui est le pays qui peut le mieux comprendre que le débat démocratique doive être ouvert, y compris avec les soldats, s'ils ont quelque chose à dire –, que nous puissions être tellement choqués dans le cas israélien.

Permettez-moi une remarque personnelle sur le dossier israélo-palestinien, parce que je crois que personne ne peut se sentir complètement étranger à ce dossier. Tout le monde aimerait une solution. Israël est un pays pour lequel j'ai beaucoup de respect, mais je suis fondamentalement convaincu que sa force vient de sa société et si on empêche cette société de s'exprimer, si on essaie d'empêcher que l'ensemble des composantes de la société aient la possibilité de s'exprimer, alors on affaiblit Israël.

Ce n'est pas du tout vouloir prendre parti pour un camp contre l'autre. Bien au contraire, c'est vouloir essayer de promouvoir le débat démocratique, absolument indispensable à la santé d'une société, qui peut ensuite avoir confiance en elle pour entreprendre un processus de paix. C'est valable aussi bien pour les Israéliens que pour les Palestiniens.

C'est pourquoi on doit éviter à tout prix de renforcer les frustrations. Du côté palestinien, par exemple, il est indispensable, je le répète, qu'il y ait un mouvement vers une plus grande démocratie, qu'il y ait des élections en faveur des autorités palestiniennes. Il n'y en a pas eu depuis des années, depuis bien trop longtemps, et cela affaiblit la Palestine, qui devrait aussi participer au dialogue de paix.

Präsident (Stahl Jürg, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif; 16.3289/14778)

Für Annahme der Motion ... 111 Stimmen

Dagegen ... 78 Stimmen

(4 Enthaltungen)